

Fait le 3 novembre 2020,

Objet : Confinement étudiant

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Si vous avez prévu de lire ma lettre en diagonale et de la classer dans la pile d'étudiants qui se plaignent sans avoir conscience de la difficulté que vous avez à gérer une crise inédite, ce n'est pas la peine de la lire, elle ne vous apportera rien. Par franchise, je tiens à vous informer aussi que j'ai envoyé ma lettre aux médias suivants : Le Monde, Libération, Le Canard Enchaîné, Reporterre, Causeette, France Inter, France Culture, France 2, France 3, France 5, Arte, Tapage, Les Glorieuses et Les Petites Glorieuses. Il ne s'agit en aucun cas d'une menace mais de la nécessité de se faire entendre. Je précise aussi que mon initiative est strictement personnelle. Bien que je fasse référence à une situation commune à beaucoup d'étudiants, aucun syndicat et aucune association ne dirigent ma parole.

J'ai les yeux qui piquent, les oreilles qui sifflent de douleur, les muscles qui tremblent, les cernes qui se creusent, le poignet endolori, le dos en compote et le moral dans les chaussettes. Je ne me sens plus capable de rien, je n'ai plus faim et je suis épuisée. Non, je ne suis pas en dépression, ou plutôt, pas encore. Je suis étudiante en L3 confinée et obligée de suivre les cours à distance. Hier, mardi 3 novembre, j'ai eu 11h30 de cours à distance avec une demi-heure de pause pour manger. Hier, mardi 3 novembre, j'ai aussi eu un partiel en ligne et un oral d'espagnol. La veille, lundi 2 novembre, je n'ai eu « que » 7h de cours. Cela ne m'a pas empêchée de finir à 18h et donc d'aller profiter de mon heure de marche quotidienne permise dans la nuit. Après quoi, il a fallu se mettre à réviser le partiel et l'oral du lendemain. Cela fait simplement 2 jours que les cours ont repris à distance et la situation est intenable. J'angoisse déjà à l'idée de recommencer un mardi et un lundi comme ça la semaine prochaine. C'est le cauchemar de mars, avril et mai qui recommence. Comment allez-vous retrouver les étudiants dans 1, 2 ou 3 mois ? En miettes.

Il faut arrêter de nous déconsidérer, de se dire que les études ne sont pas du travail, que ce n'est pas très difficile, après tout, d'allumer un ordinateur et de prendre des notes. Quand je vous dis que j'ai mal au dos c'est au point de me retourner de douleurs sans dormir la nuit. Quand je vous dis que je me sens incapable de tout c'est au point d'étouffer et d'avoir des crises de panique. Il faut arrêter de dire que nos facultés et nos fêtes sont responsables de tout. D'abord, nous n'avons pas tous fait de fête. Et quand nous nous sommes retrouvés, ce n'est pas dans l'inconscience que nous l'avons fait (de la même manière que les familles se sont retrouvées d'ailleurs) mais c'est dans la conscience de la nécessité de se voir après des semaines d'enfermement physique et psychologique. J'assume de dire que nous avons bien fait de nous retrouver avant de retourner dans cette prison. Ensuite, nous nous sentons très concernés par une crise qui touche nos familles et nos amis. Ma grand-mère est décédée le 4 octobre après 2 mois de solitude dans un hôpital fermé aux familles. Cette lettre lui rend hommage car toute sa vie elle a promu la valeur libératrice de l'écriture. Merci mamie de m'avoir appris et incitée à coucher tous les mots et maux sur le papier. Enfin, au vue de la situation que je viens de décrire, nous sommes les premiers à être touchés par les effets dévastateurs directs et indirects de la crise sanitaire.

Et que vous dire des examens et modalités d'évaluation ? Nous n'avons pas tous des scanners ou des photocopieuses. Pourtant, les professeurs ne sont pas plus indulgents avec nous : un devoir non rendu dans les 10 minutes n'est pas corrigé car il est considéré que nous avons triché. Après 2h d'examen long et difficile, nous avons donc 10 minutes pour rallumer nos téléphones, prendre en photo toutes les pages (en compter au moins 12), les transférer sur l'ordinateur, convertir une par une les images en pdf, fusionner les pdf, envoyer le pdf au professeur quand il s'agit d'examens de type scientifique et mathématique que nous ne pouvons pas rédiger sur l'ordinateur. Autrement, pour les exercices et dissertations directement rédigés sur le traitement de texte et envoyés, ce sont des heures d'écran et d'ordinateur qui s'ajoutent aux heures de cours. Il faut préciser ici que les modalités d'examen se sont transformées avec le confinement. Ce qui était prévu sous forme d'interrogations sur table de 30 minutes se transforme en dissertations à la maison de 3h. Ce qui était prévu sous forme d'interrogations sur des exercices proches du cours (en milieu de semestre il est normal de ne pas encore dominer complètement une matière) se transforme en exercices de recherche pour éviter que nous « trichions ». Et cela dans chaque matière. Et cela du matin au soir confinés nous nous réveillons et nous couchons dans notre bureau à domicile. Si le futur que vous nous préparez est sur ce modèle du travail permanent, des exercices qui remplacent l'oxygène et de la conférence en ligne qui remplace la nourriture, il vaut mieux sauter tout de suite par la fenêtre. Et d'ailleurs, de quel futur s'agit-il ? Ma lettre n'est qu'un témoignage des difficultés actuelles des étudiants en temps de confinement. Il faut leur ajouter les inquiétudes qui planent sur le semestre prochain, l'année qui vient et tous nos choix d'orientation et de profession.

Oserais-je évoquer le fait que nos données personnelles naviguent dorénavant sur Teams tenu par Microsoft, Zoom une entreprise chinoise ou encore BlackBoard la plateforme du Cned hébergée par Amazon ?

A ces difficultés propres aux études s'ajoutent les difficultés de la vie étudiante quotidienne. Comment peut-on rester confiné dans 9, 12 ou 17m² ? Vous avez raison, on a vite fait le tour. Je tiens ici à préciser que les salariés qui ont un logement trop petit ont le droit de ne pas être 100% en télétravail. Si nous faisons le choix de rentrer chez nos parents, comment justifier alors la location d'un studio qui troue notre budget tous les mois sans y habiter ? Et, de manière générale, comment payer notre loyer si nos petits boulots étudiants sont annulés ? Vous pouvez me dire que je n'ai pas été prévoyante. Je vous répondrai que je suis employée en CDD étudiant dans un restaurant universitaire du Crous qui m'a fait signer un contrat le mercredi 28 octobre, la veille des annonces présidentielles : alors eux non plus, agents d'un service de l'État n'étaient pas très prévoyants ! Certes, vous avez mis en place des aides. C'est bien, c'est même très bien mais c'est largement insuffisant :

- 150 euros d'aide exceptionnelle en décembre pour les étudiants boursiers : mon loyer de novembre est de 650 euros et je n'ai pas trouvé de sources de revenu ;
- une aide pour les étudiants qui ont perdu leur emploi ou leur stage rémunéré : mon contrat CDD étudiant n'est pas rompu donc je ne peux pas bénéficier de cette aide, simplement je travaillerai 0 heure en novembre donc je ne serai pas payée ;
- un fond d'urgence : pour en bénéficier, il faut attester que l'étudiant est isolé, or, je ne le suis pas, simplement, car j'ai décidé de me confiner avec ma mère professeure des écoles (dont vous ne pouvez même pas imaginer la faiblesse méprisante de son salaire après 25 ans d'ancienneté) ;
- une administration proche des étudiants : le Crous ne répond JAMAIS à nos messages car il est débordé et la boîte vocale robotisée répond TOUJOURS à côté de

la plaque (j'en profite pour vous proposer de m'embaucher au Crous, comme étudiante je saurai mieux répondre aux questions concrètes et tandis que j'ai besoin de payer mon loyer de novembre, il me semble qu'ils ont eux bien besoin de personnel;

-etc...

Et à cela, il faudrait ajouter le fait que mon budget internet a explosé car suivre les cours en ligne nécessite beaucoup d'internet. Et je peux vous promettre que je ne fais rien d'autre en ligne que suivre les cours et répondre à mes mails car après autant de cours en ligne et les devoirs faits, je suis liquéfiée, incapable de regarder à nouveau un écran, de me concentrer sur une lecture ou quoi que ce soit d'autre.

Si vous ne savez pas quoi penser de ma lettre, je me permets de vous proposer quelques mesures pour la suite du confinement :

- imposer 10 minutes de pause après chaque heure et demie de cours en ligne ;
 - imposer d'avoir au moins 1h de pause méridienne (pour sortir quand il fait jour) ;
 - interdire d'avoir plus de 7h de cours en ligne par jour (de toutes façons il faut compter ensuite le temps des devoirs) ;
 - proposer une aide plus conséquente pour le paiement de nos loyers (et même si possible nous dire sans tabou quelles sont les prévisions pour 2021 : au cas où l'année se ferait entièrement à distance, il faut arrêter nos contrats de location dès maintenant d'où la proposition suivante) ;
 - nous protéger juridiquement pour que nous puissions rompre nos contrats de location sans préjudices ou indemnités à payer ;
 - inciter fortement les professeurs à changer les modalités d'examens (des entretiens en ligne plutôt que des dissertations à faire à la maison qui s'accumulent par exemple, d'ailleurs, travailler un peu nos compétences orales dans cette université française très attachée à l'écrit ne fera pas de mal) ;
 - ne pas reporter les examens à la rentrée de janvier (nous avons absolument besoin de souffler aux vacances de décembre, je n'ai pas eu de vacances depuis le 2 septembre, je suis à bout et vous pouvez me croire, je ne suis pas la seule) ;
 - rouvrir les bibliothèques municipales et universitaires avec un protocole sanitaire très strict pour laisser aux étudiants un espace de travail avec possibilité de brancher son ordinateur et d'accéder au réseau internet en dehors de leur logement étroit ;
 - nous appeler, nous écouter, agir avec nous ;
- nous prévenir via nos universités avant que nous apprenions les nouvelles dans les médias.

Ce n'est pas une lettre d'accusation ni de menaces. C'est une lettre d'information après laquelle vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas. Si la colère et l'abattement ressortent par moment, je vous présente mes plus sincères excuses. Il faut comprendre que je suis en train d'écrire cette lettre d'une traite pendant ma cinquième heure de cours en ligne de la journée (cela explique aussi sûrement les fautes d'orthographe et coquilles qui se sont glissées ici ou là ainsi que le niveau de langue, je vous présente mes excuses). Cela fait 1h30 que je suis perdue, il faudra que je reprenne tout ce soir quand je finirai à 20h. J'espère que votre soirée sera plus gaie que la mienne.

En vous assurant de mon engagement citoyen, de ma détermination à poursuivre mes études et de ma bonne foi,

En vous exprimant mon respect,

PS : Le confinement étant passé par là, il n'y a eu aucun message ou hommage à Samuel Paty dans les facultés. Pourtant entre 18 et 25 ans nous sommes la prochaine génération à s'engager dans la citoyenneté. Quand il s'agit de la liberté d'expression et de blasphème, nous trouverons bien le temps entre deux cours en ligne d'écouter un podcast ou de lire un article qui nous soit destiné et qui pour une fois ne sera pas une injonction à rester chez nous et à arrêter de voir nos amis. Quand de la maternelle à la terminale on célèbre l'enseignement Socle de la République, de la liberté et de l'épanouissement (avec une lettre de Jean Jaurès à moitié tronquée ...), les étudiants pleurent sur leur enseignement qui se transforme en enfer technologique.